



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1200 lits pour étudiants sur la commune de Chavannes-près-Renens

Afin de répondre aux besoins de logements pour les étudiants, le Conseil d'Etat lance les études en vue de la construction d'un ensemble de bâtiments sur le site de «La Pala» à Chavannes-près-Renens. Les 1200 lits prévus pourraient en outre héberger dans un premier temps les athlètes des Jeux olympiques de la jeunesse 2020, ce qui apporte un atout essentiel à la candidature lausannoise.

Ces dix dernières années, la fréquentation des seules UNIL et EPFL a connu une croissance de plus de 40% pour dépasser aujourd'hui les 16'000 étudiants. Cette forte augmentation nécessite des capacités d'hébergement accrues pour éviter une pénurie de logements préjudiciable à terme au développement des grandes écoles et, par conséquent, à l'ensemble du canton ainsi qu'à la Métropole lémanique.

Conscient de ces enjeux, le Conseil d'Etat, en coordination avec les Hautes écoles et les partenaires concernés, demande au Grand Conseil de lui accorder un crédit d'étude de 8 millions dans le but de construire des immeubles d'habitation sur le site de «La Pala» à Chavannes-près-Renens. Les deux parcelles concernées qui sont propriétés de l'Etat pourraient loger environ 1200 étudiants.

L'Etat de Vaud prend en charge les études de projet, la modification du Plan d'affectation cantonal 229 (PAC) ainsi que la sécurisation du passage à niveau du M1. Actuellement, une partie de ces terrains est occupée par des jardins familiaux. L'Etat s'engage à remettre à disposition de ces jardins une surface identique dont il est propriétaire à proximité immédiate.

En plus des logements étudiants, quelques dizaines de logements sont prévus pour les professeurs invités et leurs familles ainsi que pour le personnel technique de l'UNIL. La commune de Chavannes-près-Renens sera étroitement associée à la définition de l'addenda au PAC 229 ainsi qu'à la mise en place des infrastructures. La réalisation proprement dite de même que son financement seront confiés à un partenaire institutionnel. Le crédit d'étude sollicité aujourd'hui sera donc intégralement remboursé dans le cadre de la cession du projet à cet investisseur institutionnel.

Le comité de pilotage du projet sera notamment composé de la conseillère d'Etat

Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC en charge de la formation et du conseiller d'Etat Pascal Broulis, chef du DFIRE en charge des constructions. Ce comité lancera le concours d'architecture à l'automne 2014.

Si la candidature vaudoise aux Jeux olympiques de la jeunesse JOJ 2020 devait être retenue, ces logements permettront l'hébergement préalable d'une part importante des 1700 participants attendus. Ce projet s'inscrit ainsi pleinement dans la logique de développement durable et d'usage pérenne du futur village olympique. Il constitue un atout important pour la candidature lausannoise, en concurrence avec celle de la ville roumaine de Brasov. Le Comité olympique se déterminera à l'été 2015 lors d'une assemblée à Kuala Lumpur.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 juillet 2014

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, 021 316 20 01; Philippe Pont, chef du Service immeubles, patrimoine et logistique, 021 316 74 60; André Gorgerat, syndic de Chavannes-près-Renens, 021 633 33 10

[EMPD logements étudiants - Chavannes](#)